

## Séance du Grand Conseil

Mardi 9 mars 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°	Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.			
	2.			
TRAITE	3.			
TRAITE	4.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 mars 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	5.	(10_INT_350) Interpellation Aliette Rey-Marion au nom du groupe UDC : Haras national d'Avenches, soixante places de travail et la responsabilité de la génétique de la dernière race chevaline indigène menacée ! (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	6.	(10_INT_351) Interpellation Bernard Borel et consort : Longs emprisonnements administratifs et renvois impossibles. L'absurdité de la politique du Conseil d'Etat (Souhaite développer)			
RENV-CE	7.	(10_INT_352) Interpellation Jean-Christophe Schwaab et consorts : Quels effets la politique de grippe-sous de la Confédération aura-t-elle sur les transports publics vaudois? (Souhaite développer)			
RENV-CE	8.	(10_RES_035) Résolution Béatrice Métraux et consorts intitulée - Après les chevaux du haras d'Avenches, La confédération s'attaque aux chevaux-moteurs : disparition de 27 lignes de car postal dans le canton de Vaud  Soutenue par au moins vingt députés, la résolution Béatrice Métraux, formulant un vœu, est mise en discussion. Au vote, elle est acceptée par 111 oui et 11 abstentions.			
TRAITE	9.	(GC 123) Election complémentaire de neuf juges au Tribunal cantonal (6 postes à 100%, un poste à 80%, un poste à 70%, un poste à 50%)  Bulletins délivrés: 139; bulletins rentrés: 139; bulletins nuls: 0; bulletins valables: 139; bulletins blancs: 0; majorité absolue: 70. Sont élus-es: M. Charif Feller (par 113 voix); M. Philippe Colelough (par 110 voix); M. Jean Métral (par 121 voix); Mme Mélanie Pasche (par 98 voix); M. Marc Pellet (par 122 voix); Mme Sandra Rouleau (par 103 voix); Mme Yasmina Bendani (par 123 voix); Mme Mihaela Amoos (par 120 voix); Mme Caroline Kuhnlein (par 120 voix).		Freymond Cantone F.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 mars 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	10.	<p>(255) Exposé des motifs et projet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- décret relatif à la compensation de l'impact sur la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud de l'introduction de la nouvelle politique salariaire</li> <li>- loi modifiant la loi du 18 juin 1984 sur la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud</li> </ul> <p>(1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière sur le projet de décret est acceptée par 85 oui, 8 non et 15 abstentions. Art. 1 et 2 du projet de décret sont acceptés. Fin du 1er débat. Entrée en matière sur le projet de loi est acceptée par 95 oui, 10 non et 6 abstentions. Art. 34a du projet de loi est accepté. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat est présentée et est acceptée par 82 oui, 6 non et 20 abstentions (majorité des deux tiers requise).</p> <p>(2ème débat): projet de décret: art. 1 et 2 acceptés. En vote final, le projet de décret est accepté avec quelques avis contraires et abstentions.</p> <p>(2ème débat): projet de loi: art. 34a accepté. En vote final, le projet de loi est accepté avec quelques avis contraires et abstentions.</p>	DFIRE.	Weber-Jobé M. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité)	
OA	11.	<p>(216) Exposé des motifs et projet de décret modifiant le décret du 20 novembre 2007 fixant le traitement des membres de la Cour des comptes (Dt-CComptes)(1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière sur le projet de décret est acceptée sans discussion. Art. 1 du projet de décret est accepté sans discussion à l'unanimité. Fin du 1er débat.</p>	DFIRE.	Weber-Jobé M.	
OA	12.	<p>(234) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi sur la Cour des comptes (LCComptes)(1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière sur le projet de loi est acceptée sans avis contraires. Art. 12 du projet de loi est accepté sans discussion à l'unanimité. Abrogation de l'art. 39 est acceptée sans discussion à l'unanimité. Fin du 1er débat.</p>	DFIRE.	Weber-Jobé M.	
TRAITE	13.	<p>(09_INT_258) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michaël Buffat au sujet des délais de paiements pratiqués par l'Etat afin de soulager les liquidités des entreprises en cette période de crise</p>	DFIRE.		

## Séance du Grand Conseil

Mardi 9 mars 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RET	14.	(09_POS_140) Postulat Pierre Zwahlen et consorts demandant que les institutions de SuisseOuest soient élues par le peuple  Le Grand Conseil n'ayant pas encore statué sur la prise en considération du postulat, son auteur le retire.	DFIRE	Wehrli L.	
TRAITE	15.	(09_INT_230) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Marc-Olivier Buffat concernant la fusion RSR-TSR et demandant quel est le suivi par le Conseil d'Etat	DFIRE		
REF	16.	(09_PET_034) Pétition pour une réévaluation rapide des fonctions maltraitées dans Decfo-Sysrem  Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées. La pétition est classée par 74 oui, 57 non et 4 abstentions.	DFIRE	Glutz F.	
OA+M	17.	(165) Exposé des motifs et projet de loi ayant pour objet la modification de l'art. 36 al. 3 de la loi sur les subventions (LSubv)(1er débat)  (1er débat) : entrée en matière sur le projet de loi est acceptée à l'unanimité. Art. 36 : amdt com à l'al. 3 (non) est opposé au sous-amdt Surer (oui); le sous-amdt Surer l'emporte par 105 oui, 1 non et 5 abstentions. Opposé au texte du Conseil d'Etat, le sous-amdt Surer est accepté à l'unanimité. L'art. 36 amendé est accepté sans discussion à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat est présentée et acceptée par 105 oui, 6 non et 8 abstentions (majorité des deux tiers requise). (2ème débat): art. 36 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est adopté à l'unanimité sans discussion.	DFIRE.	Grognuz F.	
RENV-T	18.	(125 bis) EMPL modifiant la loi sur l'assainissement financier au sens de l'article 165 de la Constitution du 14 avril 2003 du Canton de Vaud(1er débat)	DFIRE	Grognuz F. (Majorité), Freymond Cantone F. (Minorité)	16/03/2010
RENV-T	19.	(09_MOT_075) Motion Jean-Marc Sordet au nom du groupe UDC intitulé Rétablissons l'équité et ne discriminons pas davantage devant l'impôt, les familles qui font le choix de garder et d'éduquer leurs enfants à la maison	DFIRE	Schwaar V.	16/03/2010

## Séance du Grand Conseil

Mardi 9 mars 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	20.	(09_INT_220) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Frédéric Borloz au nom du groupe radical pour une évaluation concrète des forfaits fiscaux dans le canton de Vaud	DFIRE.		16/03/2010
RENV-T	21.	(153) Exposé des motifs et projet de loi sur la faune (LFaune) et projet de loi modifiant la loi du 28 février 1989 sur la faune et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Anne Décosterd et consorts demandant que la problématique du loup soit intégrée à la loi cantonale sur la faune.(2ème débat)	DSE.	Bally A.	16/03/2010
RENV-T	22.	(228) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit cadre de CHF 1'850'000.- en vue du financement d'actions destinées à lutter contre les micropolluants(1er débat)	DSE.	Apothéloz S.	16/03/2010
RENV-T	23.	(09_POS_115) Postulat Claude-Eric Dufour et consorts demandant si le potentiel énergétique des eaux usées est judicieusement utilisé	DSE	Montangero S.	16/03/2010
RENV-T	24.	(08_INT_154) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Isabelle Chevalley concernant l'élaboration d'un rapport sur les possibilités d'économie d'électricité et de production à partir de sources renouvelables situées sur le territoire cantonal	DSE.		16/03/2010
RENV-T	25.	(09_INT_205) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Alain Favrod demandant si les turbulences dans la gestion du projet de correction du Rhône R3 affecteront les Vaudois	DSE.		16/03/2010
RENV-T	26.	(09_INT_180) Réponse du Conseil d'Etat aux interpellations : - Nicole Jufer et consorts demandant au Conseil d'Etat quelles sont les initiatives qu'il entend mettre en oeuvre pour les collaboratrices et collaborateurs de l'Etat qui doivent faire garder leur(s) enfant(s) - Nuria Gorrite et consorts concernant la fermeture de la nursery de Marcelin	DSE.		16/03/2010
RENV-T	27.	(09_INT_210) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacqueline Rostan et consorts concernant le réseau Emeraude	DSE.		16/03/2010

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 mars 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	28.	(09_INT_276) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabienne Freymond Cantone demandant si le Canton veut enlaidir systématiquement les rives du lac	DSE.		16/03/2010
RENV-T	29.	(09_INT_255) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques Nicolet demandant, au sujet de la publicité de l'ECA, qui des assurés ou des sociétés mandatés pour la gestion de cette campagne, sont les vrais gagnants	DSE.		16/03/2010

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :